

Le 31 mars 2026
LE MAIRE DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécutoire de l'Art. L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Georges du Bois se réunira en séance ordinaire :

MARDI 07 AVRIL 2026 à 20 H 30

A la MAIRIE – 16 Rue des Distilleries 17700 SAINT GEORGES DU BOIS

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance,

Je vous rappelle que si vous ne pouvez pas participer à la réunion, vous devez compléter le pouvoir ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.



**Le Maire,
Pierre-François MARCHAND**

ORDRE DU JOUR :

- 01 – Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026
- 02 – Création d'un poste de Conseiller délégué
- 03 – Indemnités de fonction des Conseillers délégués
- 04 – Composition des commissions municipales et désignation des membres les composant
- 05 – Formation des élus locaux
- 06 – Approbation du règlement intérieur de la formation des élus
- 07 - Désignation d'un représentant au collège électoral du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime
- 08 – Renouvellement de délégués du Comité du SDEER – Désignation d'un grand électeur au collège électoral du canton
- 09 – Désignation des délégués locaux du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 10 – Désignation des représentants au sein du syndicat informatique (SOLURIS)
- 11 – Désignation des membres de la Commission Communale d'Appel d'offres (CAO)
- 12 – Désignation du correspondant défense
- 13 - Fixation du nombre de membres composant le Conseil d'Administration du CCAS
- 14 - Désignation des délégués au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 15 – Désignation d'un délégué RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)
- 16 – Désignation d'un référent communal aux commissions géographiques du SMCA (Syndicat Mixte de la Charente Aval)

17 – Proposition d'une liste de personnes en vue de La constitution de la nouvelle commission communale des impôts

18 – Commission communale de la Forêt Sectionnale de Poléon

19 – Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement

20 – Commission de contrôle de la régularité des listes électorales

DECISIONS DU MAIRE : Néant

INFORMATION :

✂ _____

POUVOIR

Je soussigné _____

Agissant en qualité de _____

Empêché d'assister au _____

Qui se tiendra le _____

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

A M _____

Fait à _____, le _____
Signature (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "BON POUR POUVOIR"